

**PARC CÉZANNE : visite technique du 7 septembre 2017 à 10 h 00**

**Membres CS présents** : Mme d'ONORIO, Mme THIBAUT - M.POSS, M.FUREDI, M. CARRON

**Copropriétaire présent** : M. WOLKOWITSCH

**Membre CS absent** : Mme WOLKOWITSCH

**CGIMMOBILIER** : Mme OLIVARI – **SOCIÉTÉ PRÉSENTE** : Jardins SESTIAN.

1. **ESPACES VERTS** :

Pour **rappel** : la plantation de lauriers à l'est du bâtiment HERMITAGE est différée compte tenu des prochains travaux d'électricité qui vont emprunter ce chemin de plantations.

La société d'entretien des espaces verts nous conseille d'abattre l'arbre de Judée dont le tronc est fragilisé et dont les branches touchent la façade du bâtiment HERMITAGE. Nous attendons un devis pour cet arbre et pour les branches mortes des pins situés à l'arrière des bâtiments BELLEVUE et OLYMPIA.

2. **FUITES TOIT TERRASSE BLOCS GARAGES** : À ce jour deux sociétés spécialisées en étanchéité ont été consultées : ATMOS et SUD EST ÉTANCHÉITÉ (nous avons reçu le devis de cette dernière).  
Un contrat de maîtrise d'œuvre sera présenté à la prochaine AG.

3. **BÂTIMENT BELLEVUE** : La société CARNIER est intervenue le 25 juillet 2017 pour les marches descellées : cette dernière doit réintervenir pour les deux marches qui restent à vérifier et pour la maçonnerie à reprendre sur un retour de marche.

4. **INTERPHONES – VISIOPHONES** : La société ERDE doit intervenir chez M. BRACKMAN.

5. **BÂTIMENT GRAND-PIN** :

Il est signalé la présence de marches descellées : la société CARNIER sera relancée afin d'obtenir un devis.

6. **BÂTIMENT HERMITAGE** :

Un serrurier sera mandaté afin de réparer les serrures du placard technique situé dans le couloir des caves de l'immeuble et de la porte d'accès au vide sanitaire : le devis est validé au cours de cette réunion.

7. **BÂTIMENT OLYMPIA** :

Un traitement pour les souris sera réalisé sur ce bâtiment.

8. **ÉLECTRICITÉ** : Le dysfonctionnement aléatoire de certains points lumineux dans les garages persiste au bâtiment BELLEVUE. Monsieur RICHIR sera mandaté.

9. **ANOMALIES DE FACTURATION** : Ce point sera traité lors du prochain conseil syndical.

Nous sommes dans l'attente d'un avoir de la société GÉNÉRALE INDUSTRIELLE.

Nous sommes dans l'attente des contrats qui doivent être revus au niveau des formules de révision notamment au niveau du contrat de nettoyage.

10. **DIVERS**

- Constat des désordres en façade des immeubles : il est signalé que l'arche du dernier étage sur le bâtiment OLYMPIA est dégradée. Un contrat de maîtrise d'œuvre sera porté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée, groupée avec celle du toit terrasse afin de bénéficier d'un meilleur tarif. La consultation va être lancée.

- Remplacement du panneau de la copropriété : le devis a été validé en conseil syndical et quelques modifications ont été apportées, nous sommes donc dans l'attente de la pose de ce dernier.
- La société AIX AUTOMATISME nous indique qu'il est souhaitable de consulter un cabinet tel que QUALICONSULT en ce qui concerne les questions sur les mises à jour éventuelles des normes sur les portes de garages ; ce point sera évoqué au cours du conseil syndical. La porte de garage de l'OLYMPIA est à surveiller.
- Nous avons reçu le devis de la société EMB concernant l'aménagement du local HERMITAGE conformément au PV de la dernière AG. Le devis s'élève à : 2630,76 €. Nous attendons un autre devis et évoquerons ce point en conseil syndical.
- Un mail a été adressé à M. ARNO et nous sommes dans l'attente d'un retour de ce dernier.
- Rehausse des poteaux extérieurs : le serrurier doit nous adresser son devis. Une autre société sera mandatée.

Dans les prochains sujets à traiter :

- Faire un point sur les 23 contrats EDF existants.
- Lors des travaux d'électricité : prévoir la réalisation d'un drain côté GRAND PIN et la reprise de celui existant vers l'HERMITAGE. Ce point a été indiqué à la société en charge des travaux.

**POINT TRAVAUX ÉLECTRICITÉ :**

Demander à ECORES une prestation complémentaire sans frais pour la copropriété suite à leur prestation de réalisation du plan de recollement en 2013.

Cette prestation aura pour but de déterminer le départ d'une conduite d'eau présente dans les espaces verts et non identifiée sur le plan.

**La prochaine visite aura lieu le jeudi 21 septembre à 10 h 00**